

ÉDITO

Madame, Monsieur, Chers Enfants



En cette rentrée scolaire 2019-2020, j'ai décidé, comme nos petits écoliers qui l'ont fait il y a quelques semaines, de prendre de bonnes résolutions et dans ce monde où les sujets d'inquiétude ne manquent pas, trouver au niveau local, source de satisfactions et plus encore, de foi en l'avenir.

Ainsi, à travers les leçons de vie de 4 Juliroisiens (2 femmes et 2 hommes) qui sont, ce que nous pourrions appeler, de « belles personnes », nous sommes invités à voir en quoi l'exemple de gens ordinaires peut nous aider dans notre quotidien. N'allez pas chercher à les reconnaître car ils ne souhaiteraient pas être mis sous les feux des projecteurs tellement ils sont modestes et discrets, mais leur manière d'être, sert à coup sûr, de contre-feux au négatif et rehausse notre niveau d'empathie pour les autres.

Dans ce répertoire parfait du « savoir-être », je commencerai par les dames.

• Elle a perdu son fils unique dans un accident de voiture à la sortie de la commune. Il était au seuil de sa jeune majorité. La douleur fut terrible, profonde, incommensurable... Loin de se réfugier dans le ressentiment, la solitude et la rancœur, elle a, au contraire, choisi les chemins de la bienveillance, des activités associatives et conviviales. Elle est curieuse de tout, elle s'intéresse à tout et même lorsqu'il s'agit des dernières innovations. Elle prend soin de son paraître qui se confond avec son être, dans sa manière de s'habiller, de se maquiller, de se faire jolie. On recherche sa compagnie car elle est gentille et avenante avec tout le monde. Elle interroge car ceux qui la connaissent se demandent où elle va chercher toute cette énergie et cette gaieté qui ne la quittent pas. Elle ne parle jamais de l'avant, des peines et de celui qu'elle n'oubliera jamais. Elle est toute entière tournée vers les autres avec une envie de mordre dans la vie comme la vie l'a douloureusement mordue. Elle est une force qui va et qui rayonne parmi nous.

.../...

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 : la rentrée a eu lieu lundi 2 septembre Les équipes pédagogiques des deux écoles



École
maternelle
104 enfants

Enseignants : Emmanuelle PORTANIER (directrice), Marie GODON (1/4 temps direction), Alexis DEHAYEL (remplaçant depuis le début de l'année de Stéphanie GUEYDAN), Marie Godon (1/4 temps), Marie-Ange BERGOGNE, Aurélie PANTEL.

ATSEM : Sandra MALLIA, Agnès GRAVIL, Agnès NICOLAS, Claudie CHAGGAR.

Agent de Vie Scolaire (AVS) : Martine DENNEULIN.



École
élémentaire
217 enfants



Enseignants : Lionel AMATO (directeur), Nadège BALDIT, Marina COLOMB, Magalie NORMAND, Joëlle CHAPURLAT, Magali BOYER, Marie Godon (1/4 temps), Sandrine PERRIER, Marie-Ève AUBAGUE, Géraldine RIBOT.

Agents de Vie Scolaire (AVS) : Margaret MATTA, Nacira KERRACHE.

Service civique : Kelly ESCARPIT.

.../...

• **Elle a été durant de nombreux mandats élue locale** du temps où les hommes étaient sur-représentés par rapport aux femmes. Mais les voix les plus fragiles ne sont pas forcément celles que l'on entend le moins et elle a toujours été écoutée et appréciée par ses interventions constructives, mesurées et de bon sens. Ardente militante de la vie associative avec des convictions politiques chevillées au corps, elle a été de tous les grands événements fédérateurs sur la commune de ces quarante dernières années, une vraie « cheville ouvrière » efficace et discrète, animée par la seule envie de mettre sa personne au service du collectif et de la population. À l'époque d'internet et des réseaux sociaux, elle traverse la commune à vélo, un geste écologique tous les jours recommencés qui privilégie aussi l'importance de la lenteur sur la précipitation. Elle n'oublie jamais de demander des nouvelles des uns et des autres, s'attachant à rester en lien avec la vie communale, curieuse de tout et attentive. C'est une citoyenne engagée, fidèle et toujours disponible pour le « mieux vivre » ensemble.

• **Il est arrivé en France avec sa famille au milieu des années 1980** au moment des « boat-people »... Troisième d'une fratrie de quatre enfants, il est né avec la sagesse en lui comme les yeux pour voir ou les oreilles pour entendre. Sa culture asiatique renforce son sens de l'observation et sa disponibilité pour autrui. Il aide, répare, soulage et reconforte avec une touchante discrétion les handicapés, les personnes âgées, les voisins. Il met en relation, conseille, suggère et bien qu'étant extérieur à tous les commérages, de nombreuses informations viennent naturellement à lui. C'est l'ange gardien de son quartier, de notre village et dans sa grande modestie, il s'éclipse toujours sur la pointe des pieds avec un petit signe de la main. Son jardin, ouvert et accueillant, ses nombreuses fleurs odorantes, sont la signature de sa générosité, de sa grandeur d'âme et de son amour pour la nature, le respect du rythme des saisons, toute cette philosophie qui place la terre au centre à la même place que celles des hommes pour que l'harmonie puisse agir et nous libérer (peut-être) du réchauffement climatique à venir.

• **Il a été parent d'élèves dans les années 1980** à un moment où la Société du Sou des Ecoles Laïques et des Parents d'Élèves rayonnait d'un éclat tout particulier. Adroit de ses mains, il confectionnait avec d'autres le mobilier nécessaire à l'association pour les manifestations, en particulier la mémorable « Fête des Ecoles » qui, à l'époque, s'étendait sur trois journées. D'une gentillesse légendaire et d'une disponibilité à toute épreuve, il savait rendre service d'une manière totalement désintéressée. Quelques années plus tard, il a encouragé son épouse à prendre des responsabilités au sein du CAC (association qui est devenue ensuite le centre social). Hélas, lorsque la maladie a frappé sa moitié, il s'est consacré entièrement à son bien-être, faisant des pieds et des mains pour la « garder dans sa maison » comme il le « lui avait promis » malgré la gravité de la maladie. Mais cette dernière s'est aussi insinuée en lui. Alors il a dû, avec beaucoup de regret, arrêter sa fonction de porte-drapeau au sein de l'association du village pour garder l'énergie qui lui reste à veiller sur sa bien-aimée. Lorsqu'on va le voir, il a toujours un mot pour les autres, s'excusant de ne pouvoir être parmi nous comme avant.

Ces quatre portraits sont les archétypes même de la signification que je donne à l'expression « premier de cordée » dans une société où l'on a besoin de consistance et non de suffisance.

Bien sûr, ces exemples ne sont pas exhaustifs fort heureusement, mais ils indiquent le cap. Ils sont universels, échappent aux modes et au temps.

Nous aurons l'occasion, comme d'habitude, de développer beaucoup de thèmes dans cet Écho de rentrée que vous allez découvrir au fil des pages qui suivent mais je veux garder en bouche le goût de ces leçons silencieuses, si touchantes dans leur extraordinaire simplicité.

Avec toute mon amitié !

Le Maire, Serge Bord

Invitation

Inauguration de la réhabilitation de l'École Pierre Perret, samedi 9 novembre, 11h, dans la cour de l'école

Les Juliroisiens et en particulier les enfants et leurs parents, sont invités à l'inauguration de la réhabilitation de l'école Pierre Perret. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi aux participants.

Édito	p. 1-2
École : divers dossiers	p. 2-3
Travaux	p. 4-6
Vie communale	p. 7-9
CCAS	p. 10
Vie communale - Football	p. 11
Culture	p. 12
Vie communale	p. 13-14
Les délib.	p. 15
Manifestations communales, lotos	p. 16
Repas des Aînés - Vœux du Maire	p. 16

MOSAÏQUE ÉCOLE MATERNELLE

Elle trône à l'entrée de l'école maternelle Émile BEDOS depuis fin août..



Elle est le fruit du travail des enfants qui l'ont conçue avec leurs enseignantes et les ATSEM tout au long de l'année scolaire 2018/2019 au cours de nombreux ateliers. Projet initié il y a quelques années qui a vu le jour grâce à la volonté du corps enseignant. **Les enfants peuvent être fiers de leur réalisation « l'arbre de la vie ».**

FÊTE DES ÉCOLES

Une belle fête malgré les aléats climatiques

La première semaine de juillet annonce, bien évidemment, les vacances pour nos enfants et, selon la tradition : la Fête des Écoles. Si certains établissements se sont abstenus d'organiser cette année la Fête des Écoles, la ténacité de l'APE, de la Mairie et des enseignants de St Julien les Rosiers, ont eu raison de la canicule.



Dès 18h30, le mercredi 3 juillet 2019, tous les parents, grands-parents et familles étaient installés face au podium, pressés de voir évoluer petits et grands.

Au programme : de la maternelle à l'école primaire, les enfants défilent sur la scène. Certains avec une certaine assurance, d'autres plus timides.

Ensuite distribution des calculatrices par l'APE pour les 2 classes de CM2 et, pour clôturer la soirée, la célèbre FLASHMOB. Du spectacle, il y en a eu pour tous les goûts, les instituteurs ont bien travaillé.

Bravo à l'APE, pour la gestion de la soirée, la buvette et la restauration rapide. Bravo pour sa réactivité, et sa

disponibilité : des parents impliqués au service d'autres parents.

Merci aussi à la Mairie pour la mise à disposition du matériel.

Encore félicitations et merci à tous les protagonistes pour la mise en place et l'organisation de ce spectacle qui, pour les enfants, clôture une année de travail dans la joie et le partage.

Remise des "dicos"

Judi 27 juin à 19h, les enfants de CM2 ayant terminé leur scolarité au sein du groupe scolaire Pierre PERRET, leurs parents, grands-parents, élus et enseignants, se sont retrouvés dans le hall de l'espace Nelson MANDELA pour une cérémonie instaurée il y a quelques années déjà : la remise des dictionnaires aux futurs collégiens.

Prise de parole de Serge BORD, maire, de Patrick HIGON, adjoint aux affaires scolaires et de Lionel AMATO, directeur, qui ont retracé le parcours des enfants à l'école élémentaire, sous la houlette de Géraldine RIBOT, Marie-Ève AUBAGUE pour leur dernière année, sans oublier toutes les enseignantes qui les ont accompagnés depuis les bancs de l'école maternelle.

Le futur parcours scolaire des enfants fut



évoqué, mettant en avant le passage de l'élémentaire au collège juste avant la distribution des dictionnaires par les élus présents

aux 54 récipiendaires. L'attribution terminée, le verre de l'amitié fut levé et très apprécié par une soirée déjà caniculaire.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE PERRET

Rénovation de l'école haute en couleurs

Projet élaboré en 2018, en partenariat avec le cabinet d'architectes BREMENT - CURTO, la rénovation de l'école Pierre PERRET fut programmée de façon à ne pas perturber le programme éducatif des enfants de la commune.



Le choix des entreprises fait après appel d'offres, un planning précis et contraignant fut mis en place.

Les interventions des différentes entreprises ont eu lieu uniquement en période de vacances scolaires, permettant ainsi une rentrée des classes dans les meilleures conditions, le 2 septembre. Certes, il restait à finaliser la cour du groupe scolaire, ce qui fut fait pour le lundi 8 septembre suite à quelques épisodes pluvieux de courte durée mais gênants.

Une nouvelle école est née suite à des prestations de qualité réalisées par :

- les établissements BRUNEL-FONTANES pour la toiture,
- la société SGBC pour l'isolation par l'extérieur et sous toiture ainsi que l'enduit de finition et les peintures,
- la société KHelios pour la mise en place de 200 m de panneaux photovoltaïques,
- la société Espace Métal qui a réalisé le nouveau préau d'une surface de 106 m,
- la société JOUVERT pour la réfection de la cour,
- la société VIDAL ALU pour le remplace-

ment des baies, mettant en place des ouvertures alu double vitrage,

- et enfin, la société ST GROUP pour le marquage résine colorée de la cour.

Il ne faut pas oublier la réfection de la voirie d'accès du jardin mairie qui dessert l'école et les espaces sportifs ainsi que tous les travaux de peinture, d'électricité et divers réalisés par l'équipe voirie et l'intervention finale du service « entretien » pour mettre à disposition des locaux propres.

Le 2 septembre, les enfants, les parents et le corps enseignant ont investi des lieux, des bâtiments répondant aux normes énergétiques actuelles : isolation thermique et phonique, production d'énergie grâce au photovoltaïque en auto consommation et, rappelons-le, un projet de prêt de 500 000 € subventionné à 80% par l'État, la Région, le Département, l'Agglo, les 20% restant à charge pour la commune.

Une réalisation qui est la fierté de la commune, des entreprises, des architectes et des élus, un des investissements les plus importants pour améliorer les conditions d'accueil de nos petits écoliers.



■ SECTEUR DES ÉCOLES-MAIRIE, FIN DES TRAVAUX !



Après plusieurs mois d'instruction de dossier "Loi sur l'eau", nous avons eu enfin l'autorisation de pouvoir réaliser l'enrochement de renforcement des berges derrière la salle polyvalente !

Cet ouvrage terminé, le chemin menant à l'école Pierre Perret a été repris en enrobés. L'arrière cour devant la salle polyvalente BISCARAT a été également traitée.

Cette ultime étape marque la fin du programme de restructuration de la zone (écoles – mairie) qui avait débuté rappelons- le par la construction du terrain multisport et de l'aire de jeu pour enfants. **C'est au total 30 000 € qui ont été investis sur ce secteur.**



• Les différentes étapes de l'enrochement derrière la salle Biscarat.

■ REPRISE DE L'EAU POTABLE SUR CERCAFIOT : UNE NÉCESSITÉ



- Après la réfection du réseau d'eau potable sur le quartier d'Arbousses,
- après avoir modernisé et sécurisé le réservoir d'eau potable de Cercafiot, il paraît indispensable de réhabiliter la canalisation du même quartier pour achever la modernisation de l'alimentation en eau potable du secteur.

Il nous paraît primordial de terminer cette opération avant que la commune transfère, par obligation juridique (loi NOTRE) la compétence eau potable à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.

La canalisation d'eau potable et les branchements seront donc repris sur 250 ml environ. Après la pose, la voirie sera également reprise. Le tout est estimé à 70 000 € TTC, études comprises.

Cette opération sera la dernière menée par la commune en eau potable, le budget sera transféré, au 1^{er} janvier 2020, à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.



• Réunions de quartier à Cercafiot.

■ CHEMINEMENT DOUX, DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ... DES AMÉNAGEMENTS AU PLURIEL

Nous l'avions évoqué lors du dernier Écho, nous avons prévu d'intervenir sur plusieurs secteurs de la commune pour la création de dispositifs de sécurité routière.

Une demande de subvention dans le cadre des fonds de concours de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès a d'ailleurs été votée lors du dernier conseil municipal.

C'est ainsi qu'après la mise en place de ralentisseurs au chemin de la roque, après la mise en place de chicanes au chemin du Serre de Courlas (les deux voiries ont par ailleurs été entièrement repris), d'autres opérations vont être menées.

Il va s'agir dans les prochaines semaines :

- de la création d'un cheminement piétons avec mise en place de chicanes et coussins berlinois au chemin de Lariasse,
- de mise en place d'un dispositif chemin des Ayres (rencontre à venir avec les riverains pour échanger),
- d'un complément au chemin du Serre de Courlas avec la modification d'un ralentisseur existant,
- la mise en sécurité de deux secteurs sur le quartier d'Arbousse (nouveau poste de refoulement et barrière chemin d'Arbousse).

Une autre opération de plus grande envergure est prévue et concerne la création d'un cheminement piéton

depuis le vieux village jusqu'aux écoles/mairie, ainsi que la mise en sécurité de la traversée du vieux village.

L'opération sera lancée dès réception des autorisations du Conseil Départemental du Gard gestionnaire de cette voirie.

Ces travaux sont prioritaires car ils permettront à la population de pouvoir se déplacer en sécurité entre ces deux points principaux de notre commune.

Le projet intègre également des dispositifs permettant de réduire les vitesses de circulation des véhicules et deux dispositifs de type plateaux ralentisseurs chemin des Gayettes afin d'anticiper les changements d'itinéraires des utilisateurs. En effet, certains pourraient être tentés de dévier par le chemin des Pras pour éviter cet aménagement et ne pas avoir le sentiment de perdre du temps !

■ TRAVAUX À VENIR

L'entreprise SEEB BONNEFILLE va entreprendre sur notre commune d'importants travaux d'enfouissement des lignes 20 KV (moyenne tension) pour le compte d'ENEDIS.

Rappelons que les lignes de "moyenne tension" ont pour but d'alimenter les transformateurs chargés de distribuer l'électricité aux particuliers.

Dans le même temps, les transformateurs nouvelle génération, plus performants et moins encombrants vont être implantés en lieu et place des anciens et quelquefois ajoutés sur de nouveaux sites.

Ces travaux vont permettre une meilleure résistance aux aléas climatiques et donc plus de sécurité pour les installations électriques.



Phasage des travaux

- **Chemin des Costes**
 - Démarrage le 14 octobre
 - Durée des travaux : 1 mois
- **Chemin du Grès - RD 904**
 - Démarrage le 4 novembre
 - Durée des travaux : 3 semaines
 - Pas de gêne particulière à la circulation (feux alternés pendant quelques jours)
- **Chemin des Ayres**
 - Démarrage le 12 novembre
 - Durée des travaux : 1 mois
 - Route barrée en partie basse pendant les travaux (possibilité de déviation)

- **Chemin de Granaudy**
- **Chemin du Grand Chêne**
 - Démarrage le 25 novembre
 - Durée des travaux : 2 mois
 - Le chemin de Granaudy sera barré en partie haute. La date exacte reste à définir. Les riverains seront prévenus par courrier individuel.
- **Route Vieille - RD 904**
 - Démarrage début 2020
 - La durée estimée et la date exacte de démarrage des travaux pour chaque tronçon restent évidemment à affiner au fil du temps selon l'avancement de nos travaux et les aléas climatiques.



LOTISSEMENT CŒUR DE VILLAGE

Où en est-on ?

La commune a souhaité créer un « cœur de village » sur une zone de 2.08 hectares pour créer des logements sociaux, des maisons en partage en faveur des personnes dépendantes, des commerces et services de santé, des maisons à prix modérés.

Cet espace, limité au nord et à l'est par le CD 316, et à l'ouest va s'intégrer tout naturellement dans l'enveloppe urbaine avec, à proximité immédiate, tous les services publics : mairie, écoles, poste, salle des fêtes, ...

Le projet a fait l'objet d'un dossier "Loi sur l'eau" qui comprendra 3 bassins de rétention sur 7632 m² (soit 37% de la zone). Les espaces publics (voirie, parking, espaces verts) représentent 2187m² (10% de la zone).

Les espaces privés où seront construits les logements et commerces, représentent 10013 m² (53% de la zone).

Le permis d'aménager a été délivré le 5 septembre dernier, ce qui permet à la commune de lancer un appel d'offre pour choisir par la suite les entreprises qui réaliseront les travaux d'aménagement et de viabilisation. Cela permet aussi à nos partenaires de pouvoir déposer les permis de construire sur les différents lots et d'établir les promesses de vente.

Le lotissement comprend 5 macro-lots divisibles au maximum en 35 lots avec un programme, qui à ce jour, se compose de :

- **sur le lot 1 d'une superficie de 3505 m²,**
la construction de 2 bâtiments en r+2, pour 26 logements sociaux, (partenaire Logis Cévenols).
- **Sur les lots 2 et 3 d'une superficie de 777 m² et 1054 m²**
la construction de 10 maisons à prix maîtrisés, à très basse consommation d'énergie, destinées à la vente. Ce projet va faire l'objet d'un appel à projet, pour retenir un partenaire capable de proposer des maisons clé en main avec le terrain, à des prix très attractifs.
- **Sur le lot 4 d'une superficie de 3038 m²**
la construction d'une maison en partage, comprenant 14 appartements qui seront loués à des personnes en perte d'autonomie, avec une salle commune et la présence d'une assistante de vie qui répondra aux besoins des résidents (partenaire Logis Cévenols).
- **Sur le lot 5 d'une superficie de 2156 m²**
construction d'un bâtiment en r+2 avec, au RDC, un espace pour des services médicaux et des commerces, et à l'étage 14 logements sociaux. (partenaire SEGARD).

→ Toutes les personnes intéressées par la location d'un logement social ou d'un logement au sein de la maison en partage, ou l'achat d'une surface pour commerce, sont invitées, dès à présent, à adresser un courrier argumenté à M. le Maire.

→ Concernant la maison médicale, les professionnels de la santé souhaitant s'installer dans cet espace sont aussi invités à faire part de leur intention.

DONATION DE TERRAINS

Récemment, nous avons eu le plaisir d'enregistrer des donations faites par des particuliers à la collectivité concernant des terrains situés à proximité du cimetière.

Un grand merci aux généreux donateurs qui sont :

- M^{me} DUCROS Marie-Thérèse (parcelle AK n° 1)
- M. AGNIEL Bernard (parcelle AL n° 99, E n° 612 et 614)

LE ZÉRO PHYTO AU CIMETIÈRE

Quels changements ?

De tous les lieux où la décision de supprimer les produits phytosanitaires est prise, celui du cimetière est sans doute l'endroit le plus emblématique.

En effet, nous allons passer d'un site quasiment minéral où la chasse aux herbes folles était effectuée tout au long de l'année à un lieu où certaines parties seront enherbées, en particulier sur les allées centrales non goudronnées.

Cela demandera sans doute une plus grande vigilance pour ne pas se « laisser déborder » et pour rendre naturelle une démarche de santé publique indispensable et respectueuse de notre environnement.

Pour faciliter ce passage à la nouveauté dictée par des impératifs écologiques, nous avons commencé cet été par remplir de ciment les interstices entre les tombes du cimetière ancien, de façon à ne pas laisser de prise aux plantes indésirables.

Nous continuerons cette opération afin de l'étendre à l'ensemble de ce lieu de recueillement.

- Aménagement entre les tombes.



INCIVILITÉS

L'été 2019 fut particulièrement impacté en dégradations, vols par effraction, casse de mobilier urbain et non-respect des réglementations environnementales.

Ces faits divers qui sont l'œuvre de quelques-uns jettent le discrédit sur l'ensemble de notre corps social et obligent notre commune à payer un lourd tribut financier au détriment d'autres projets collectifs et solidaires.

M. le Maire a fait part de son désappointement et de sa colère aux autorités (Procureur de la République, Préfet, Commandant de gendarmerie) par un courrier demandant plus d'effectif des forces de gendarmerie et le recrutement d'un éducateur en partenariat avec la commune de St Martin de Valgalgues.

Toutes choses qui, en plus de la vidéo surveillance prévue sur le budget 2020, devraient permettre une amélioration notable de la situation. C'est du moins le vœu que nous formulons tous.

- Réunion de quartier à St Julien



Plainte déposée, auteur identifié, ont permis d'entreprendre avec succès le nettoyage du massif aux frais du propriétaire. Procédure à suivre à l'avenir pour d'autres faits similaires.



• Avant



• Après

CARABIOL

Piscine : un été au beau fixe !

Cet été, la piscine du Carabiol a enregistré 2655 entrées, soit à peu près le total de l'année précédente, la canicule en plus.

Sébastien DIAZ, le maître-nageur attitré, aidé de temps en temps, en fin de saison, par Jean-Louis ALTAIRAC, ont créé les conditions pour une ambiance détendue et conviviale autour du bassin.

À signaler également que les différents relevés ayant trait à la qualité de l'eau se sont tous avérés excellents.

De la même façon, la guinguette du Carabiol ouverte le 1^{er} juin et fermée le dernier week-end d'août, a connu une belle fréquentation jamais démentie durant les 3 mois.

Éléna et Brice ont su tenir la distance, tant sur le plan de la qualité de la carte avec des menus copieux que sur le plan de l'animation qui a toujours respecté le voisinage au niveau des décibels.



FÊTE DU VILLAGE

Une belle fête !



Le propre d'une manifestation festive, est de rassembler un maximum de personnes de tous âges autour d'un but commun qui est de passer un agréable moment entre parents et amis, dans une ambiance détendue et « bon enfant ».
Ce fut le cas de la « fête du village »,

cuvée 2019, avec de nombreux Juliroisiens exprimant leur plaisir d'être là à se rencontrer.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec la présence de forains très accueillants, visiblement satisfaits eux-aussi d'être là.

Un grand merci aux organisateurs composés

de nombreux bénévoles présents tout au long de ces trois jours de fête et au bureau de l'association autour du président, David GARCIA, qui nous ont concocté cette année encore un excellent cru.

La commission enfance et le C.C.A.S. proposent aux familles qui ont des revenus modestes, d'attribuer :

→ **une aide supplémentaire à la cantine**

Elle s'adresse aux familles qui ont un quotient familial inférieur à 600€

- 1€/repas pour un QFI <400€

- 0.80€/repas pour un QFI compris entre 400€ et 600€

Les familles qui souhaitent en bénéficier devront se présenter en mairie avant vendredi 18 octobre 2019.

→ **Aide de Noël**

La commission enfance et le C.C.A.S. proposent aux familles qui ont des revenus modestes, d'attribuer un bon d'achat aux enfants de moins de 14 ans (nés après le

31 décembre 2005) résidant sur la commune. Cette aide servira à l'acquisition d'un vêtement, un jouet, un livre, un compact disque... dans le magasin CORA à Alès.

→ **Aide aux étudiants**

Sous certaines conditions, une aide sera versée aux étudiants qui suivent des cours dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur.

Ils doivent également n'avoir aucune ressource et être à la charge de parents dont l'avis d'imposition 2019 porte la mention « non imposable » sur les revenus de 2018.

→ **Aide aux jeunes 18-25 ans au chômage**

Les jeunes concernés doivent être domiciliés sur la commune, être inscrits comme demandeurs d'emploi à Pôle Emploi sans

indemnités ou percevant une indemnisation inférieure à 150€. Aucune inscription n'est faite d'office.

Toute personne susceptible de bénéficier d'une de ces prestations doit obligatoirement en faire la demande et fournir les pièces nécessaires :

- livret de famille ou carte nationale d'identité,
- attestation d'inscription à Pôle Emploi
- indemnités à Pôle Emploi : relevés d'août, septembre, octobre 2019,
- ou Attestation avec mention « pas indemnisé »,
- relevé d'identité bancaire ou postal à son nom.

Celles-ci doivent être déposées avant le 18 octobre 2019. Les demandes déposées après cette date feront l'objet d'un rejet.

Passage de relais au Centre Communal d'Action Sociale

Après 3 ans et demi d'activité municipale au poste de secrétaire du CCAS, également en charge du suivi de la facturation des marchés publics, **Mattyld quitte la collectivité pour réaliser son projet professionnel dans l'enseignement.**



Très engagée dans les différentes missions qui lui ont été confiées, Mattyld trace un bilan très positif de son expérience municipale, même si elle évoque avec humour l'articulation complexe avec les services de Alès Agglomération qui génère des « charges supplémentaires importantes et une lourdeur de fonctionnement pour un service de proximité ». Pour se définir, Mattyld nous dit « toujours **voir les choses du bon côté, positiver toujours...** même avec l'Agglo ».

Ce en quoi, Cathy qui lui succède, semble être de même nature.

Au mois d'août un relais de trois semaines a été organisé pour leur permettre de travailler ensemble, une période d'échanges intense facilitant la transmission des informations nécessaires à une prise de fonction opérationnelle.

Cathy FORTUNE, « pratiquement née à Saint Julien » nous livre qu'elle est « très attachée » à son village et que ce poste, décroché parmi 10 candidatures, lui correspond : un rôle d'accueil, d'écoute et

d'orientation des habitants sur les questions d'action sociale et un rôle administratif au sein d'une équipe qu'elle a déjà identifiée comme très disponible et bienveillante.

Cathy qui travaillait depuis huit ans comme secrétaire chez CORBIER, nous explique qu'elle a « trouvé un poste organisé » où il est facile de se repérer.

Elle nous a confié avoir appréhendé au début de « passer après Mattyld » mais semble avoir pris ses marques avec aisance et discrétion ; découvrant au fur et à mesure des dossiers à traiter les procédures administratives spécifiques aux collectivités territoriales.

Mattyld qui garde en mémoire un « bilan humain plus que positif » nous dit « partir sereine ; que le poste est entre de bonnes mains ». Elle « souhaite un bon épanouissement personnel et professionnel » à Cathy avec laquelle elle partage de façon flagrante a minima une bonne humeur communicative.

Bonne continuation à elles deux !

FOOTBALL

Équipe Fanion



C'est une équipe de copains qui préfigure une belle année sportive.



La municipalité a tenu à encourager cette initiative en offrant un jeu de maillots avec le logo de la commune. Bonne chance à eux pour le déroulement du championnat !

FOOTBALL

Émy Boudignon : graine de championne !

Du plus loin de son enfance, on ne connaît pas à Émy d'autres passions que celle du football !



Sa première équipe, c'était avec Boris VALY comme jeune entraîneur. « Il a accepté de me prendre dans son équipe.. ».

Au début, avec les garçons, c'était compliqué ! Mais au fil du temps et des années (4 au total à St Julien-les-rosiers), Émy a appris à faire sa place car respectée sur le terrain en raison de la reconnaissance de son jeune talent.

En 2016, elle part à ANDUZE en U15. Elle restera une saison car, à la faveur d'une détection, on lui propose d'aller jouer à NÎMES. Bien sûr, à ce moment charnière de sa vie de sportive courageuse et volontaire, on ne dira jamais assez le rôle des parents et les sacrifices qu'ils consentent souvent pour permettre à leur progéniture d'aller jusqu'au bout de leur rêve.

En 2017, c'est le départ au Pôle Sports de TOULOUSE. Elle y a cours toute la journée et l'entraînement le soir. Durant le week-end, Émy revient à NÎMES pour y disputer les matchs. Ce rythme très soutenu durera toute l'année jusqu'en septembre 2018 où elle est recrutée par MONTAUBAN en compagnie d'autres copines de son équipe

pour jouer en D2 ! Elles finissent 7^{ème} sur 13, à une place tout à fait honorable.

Pour Émy, cette expérience loin de sa famille, l'a obligée à se débrouiller toute seule. Mais cette deuxième année au sein de ce même club devrait apporter de nombreuses satisfactions dans sa jeune carrière. Bien sûr, Émy souhaiterait rejoindre l'équipe de France mais cela sera la « cerise sur le gâteau » dit-elle avec lucidité.

Pour l'instant, côté corps, elle s'emploie, patiemment, méthodiquement, à augmenter son niveau de jeu et parfaire sa condition physique.

Côté tête, elle a passé le BAC de français en juin 2019 et entame la terminale « Économie sociale » avec le souhait d'intégrer STAPS et pourquoi pas, entraîneur sportif...

Comme on peut le voir, tout fonctionne bien chez Émy qui n'oublie pas de remercier ses parents et Noa, son petit frère pour la qualité de cet environnement indispensable aux graines de championnes comme elle.

Bravo à toi Émy, les Julirosiens sont attentifs à ta progression et ils te souhaitent bon vent sur la route de ta vie sportive !

CULTURE

Soirée Cirque

Comme chaque année, la grande soirée cirque se déroulera le 2 novembre 2019, en deux temps.

1^{ère} partie

Dans la cour de l'école Pierre Perret, à 17h30,

Collectif Na Esquina : *Ototo*
pour un spectacle de portés acrobatiques.
Durée : 40 mn

2^{ème} partie

Complexe Nelson Mandela, à 20h,

Compagnie Appart'la part
"La Belle Apocalypse"
composée de 5 circassiens.
Vie dans un appartement à travers un
spectacle de cirque. Durée : 1 h.



Rappelons que ce grand moment culturel est le fruit d'une collaboration étroite avec le Théâtre National Le Cratère et le Pôle Cirque La Verrerie à Alès que nous remercions.

La mairie s'acquittera de 200 places au profit des Julirosiens.

Pensez à les retirer et n'hésitez pas à venir nombreux applaudir cet événement de qualité.

Possibilité de restauration sur place.

Entre les deux représentations, la buvette et les repas seront assurés par les associations : A.P.E. et Solidarité Sénégal.

Rentrée à la médiathèque



La médiathèque a connu un événement important pour la rentrée 2019 avec une soirée espagnole concernant « LA RETIRADA », exode du peuple espagnol suite à la guerre civile de 1936-1939.

Hommage rendu à tous les exilés dont pour certains leur descendance était présente dans la salle.

Moment fort et émouvant au travers d'animations sonores et visuelles face à un public attentif.

Cette soirée a été accompagnée de danses flamenco avec l'association « El Rayo del Sol » et s'est poursuivie par une délicieuse

paella dont les effluves nous ont embaumés toute la soirée.

Un grand merci à toutes les personnes présentes ainsi que celles qui se sont investies dans l'élaboration de cette soirée : élus, bénévoles, employés.

Notre prochain rendez-vous culturel se déroulera le vendredi 15 novembre hall Espace Nelson Mandela, à 18h30
« RENTRÉE LITTÉRAIRE D'AUTOMNE »

avec les librairies Sauramps en Cévennes et Diderot de Nîmes. Présentation des nouveautés Jeunesse et Adulte.



Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le site de la mairie, rubrique médiathèque et connaître les dernières nouveautés acquises à la fois chez les Adultes et la Jeunesse ?

N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque.....

Deux Palestiniennes à St Julien les Rosiers

Vendredi 22 novembre, la municipalité de St Julien les Rosiers, en partenariat avec l'association France Palestine Solidarité Alès Cévennes, accueillera, dans le cadre de l'Automne palestinien en Cévennes 2019, Samar Hawash et Amal Kreishe. Elles viennent de Ramallah et Napouse en Palestine occupée.

Ce sont deux responsables du Comité des femmes travailleuses palestiniennes pour le développement, association non gouvernementale indépendante qui considère que les femmes doivent être libres pour contribuer à la libération du pays et que leur libération passe par

l'éducation. Elles défendent l'égalité homme-femme.

Au programme :

À partir de 17h30 : visite de la médiathèque et rencontre avec des Julirosiennes

19h : elles seront accueillies par Monsieur

le Maire et des élus, autour d'un buffet convivial

20h30 : réunion rencontre-débat, salle Jean Biscarat

Du 18 au 22 novembre, espace Mandela, exposition « *Ma robe est palestinienne* ».

Semaine bleue, version 2019

En attendant la diffusion dans le prochain Écho du compte-rendu complet de la Semaine Bleue, version 2019, voici en photos une petite mise en bouche de cet événement qui a connu, cette année encore, un réel succès.



• Les Julirosiens aux Salins du Midi.



• Les Julirosiens et Roussonais en visite sur la péniche.



• Les Julirosiens et Roussonais à table sur la péniche.

CANTINE ET GARDERIE

Démarches de réservations

Petit rappel à l'attention des parents d'élèves pour les démarches de réservations cantine ou garderie.

Après avoir rempli et amené votre dossier unique à Mairie Prim' (11, rue Michélet, 30100 Alès), connectez-vous ou créez votre espace personnel pour accéder en ligne aux inscriptions, aux réservations et aux paiements pour :

- la restauration scolaire,
- les accueils périscolaires.

Depuis votre compte, vous pouvez :

- consulter les menus de restauration scolaire,
- signaler une absence ou rectifier une réservation (restauration scolaire, accueil périscolaire)
- consulter l'historique de vos demandes,
- suivre l'état de traitement de vos demandes,
- disposer d'un "espace de stockage" pour vos pièces justificatives.

Sans ce dossier, ni la mairie de St Julien

les Rosiers, ni l'école, ni le service cantine ne seront en mesure de prendre en charge votre enfant.

Ce qu'il faut retenir pour les réservations des repas, vous avez jusqu'au :

- jeudi midi pour réserver le repas du lundi de la semaine suivante,
- vendredi midi pour réserver le repas du mardi de la semaine suivante,
- lundi midi pour réserver le repas du jeudi,
- mardi midi pour réserver le vendredi.

En dehors des délais, vous ne pourrez ni réserver ni retirer la réservation sur le site.

Des services sont à votre disposition pour tout renseignement :

- N° vert : 0800 540 540
- Mairie Prim' 04 66 56 11 00
- Mail : espace.citoyens@alesagglo.fr
- Mairie St Julien les rosiers.

Si vous avez besoin d'aides dans vos démarches, demandez :

Cathy, 04 66 86 00 59.

Bon à savoir

Alès Agglomération prévoit le versement :

→ d'une subvention de 200 € au particulier pour l'installation de panneaux photovoltaïques ;

→ ainsi qu'une subvention de 500 € pour l'achat d'une voiture électrique.

Pour plus de renseignements, téléchargez le formulaire sur : ales.fr

PCS

(PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)



Informations importantes

Dans le cadre du PCS (Plan Communal de Sauvegarde), nous vous invitons à une réunion publique pour vous informer de cette démarche essentielle pour la sauvegarde des biens et des personnes en cas d'aléas importants.

Celle-ci aura lieu le :

mercredi 11 décembre

18h30, salle Biscarat,

en présence des élus et du cabinet chargé de l'élaboration de ce document.

RAPPEL

N'oubliez pas de transmettre en mairie, **avant le 30 novembre**, le document annexé à l'Écho du mois d'octobre 2019, sur le recensement des personnes vulnérables ainsi que celui des ressources humaines et matérielles.

PLU - ZONAGE ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

(Enquête publique du 17 octobre au 16 novembre 2019)

Par arrêté Municipal n°A-2019-119 en date du 05-09-2019, M. le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme, du zonage d'assainissement des eaux usées et du zonage pluvial de la commune de St Julien les Rosiers, du jeudi 17 octobre au samedi 16 novembre 2019.

M. JEANNEAU Daniel, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie, du jeudi 17 octobre au samedi 16 novembre 2019 inclus, aux jours et heures suivants :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au : Commissaire Enquêteur à la mairie

ou par mail à l'adresse suivante : urba@saintjulienlesrosiers.fr

Les dossiers seront aussi consultables sur le site internet de la commune : www.saintjulienlesrosiers.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra à la mairie de St Julien les Rosiers les :

- jeudi 17 octobre 2019 de 9h à 12h
- mercredi 30 octobre 2019 de 14h à 17h
- vendredi 08 novembre 2019 de 9h à 12h
- samedi 16 novembre 2019 de 9h à 12h

À la fin du délai légal, sous un mois, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



■ Délibérations du 4 juillet 2019

- **Adhésion au service « protection des données » du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Gard et nomination d'un délégué à la protection des données.**
- **Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents couvrant le risque santé dans le cadre d'une procédure de labellisation.**
- **Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme et bilan de la concertation.**
- **Arrêt du zonage d'assainissement des eaux usées.**
- **Arrêt de zonage et du règlement pluvial issus du schéma de gestion des eaux pluviales.**
- **Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le Conseil Départemental du Gard et la commune de St Julien-les-Rosiers pour la réalisation d'un carrefour giratoire - travaux sur le CD 904 entrée nord de la commune.**
- **Demande de fonds de concours - Achat d'une mini pelle pour les services techniques de la commune.**
- **Décision modificative n° 2 - Budget Général.**

■ Délibérations du 12 septembre 2019

- **Vidéo protection - lancement des études et procédures.**
Mr le Maire fait part au conseil municipal des résultats de la consultation citoyenne du 9 février 2019, dont la population s'est prononcée à 68.87% POUR la mise en place de camera de vidéo protection.
- **Souscription au contrat groupe d'assurance statutaire.**
- **Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires - contrat 2020-2023.**
- **Appel à projet - Maisons abordables - lotissement « Cœur de village ».**
Ce projet de 10 lots (dont les surfaces seront entre 150m² et 250m²) s'inscrit dans cette politique de faciliter l'accès à la propriété. Les critères d'attribution seront définis ultérieurement ainsi que la composition de la commission d'attribution.

Pour mener à bien cette opération, la collectivité va lancer un appel à projet pour retenir un opérateur capable de proposer des ventes de maisons+ terrains à prix maîtrisés compris dans une fourchette de 150 000€ à 170 000€.

La proposition de construction sera liée a une charte de qualité : typologie, garanties, formes, matériaux, couleurs, développement des énergies renouvelables, sécurisation des projets et du montage financier, présentation détaillé des propositions, ...

Pour atteindre cet objectif et partant du principe que la commune n'a pas vocation à dégager une marge, la commune s'engage à vendre les terrains aux particuliers présentés par le partenaire commercial sur la base d'un coût au m² à 130€ TTC soit 112€ HT le m² cessible.

Dans son avis du 20 août 2019 N°2019-30274V0717, les services des domaines ont fixé le prix de vente au m² à 100€ HT, avec une marge de négociation de 10%.

La cession sera assortie de clauses anti spéculatives attachées aux actes de vente permettant d'éviter toute spéculation des futurs acquéreurs par une revente à court terme.

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir :

- Autoriser la vente du terrain au prix de 130€ TTC soit 112€ HT, sachant que l'évaluation domaniale a fixé sa valeur à 100€ HT avec une marge de négociation de 10 %.
- Autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la réalisation de ce projet de maisons abordables.
- Approuver l'appel à projet pour retenir un partenaire spécialisé, en capacité de construire, commercialiser et accompagner les personnes candidates à l'accession et l'autoriser à signer la charte assortie d'un contrat de préservation et commercialisation des terrains pour une période limitée à 12 mois.
- Approuver le prix de vente selon le calcul défini ci-après, partant du principe que la commune n'a pas vocation à dégager une marge substantielle.

- **Cession à l'euro symbolique - Parcelle AK N°1 de 3516 m² appartenant à M^{me} DUCROS Marie-Thérèse.**

- **Demande de fonds de concours - Travaux de mise en sécurité de la voirie.**
M. POUDEVIGNE rappelle au conseil municipal, que lors du conseil municipal du 4 juillet, il a été présenté le souhait pour la commune d'aménager le chemin de Lariasse, avec notamment la mise en place de chicanes.

Par ailleurs, il convient aussi de mettre en

sécurité d'autres chemins de la commune notamment suite à la demande de certains habitants, comme le chemin de serre de Courlas et les Ayres. La pose de barrière de voirie sera aussi programmée à Arbousse, en bordure du chemin au niveau du grand virage.

Ces travaux sont éligibles aux fonds de concours d'Alès Agglomération.

M. le Maire précise que l'ensemble des dispositions du projet implique une dépense globale prévisionnelle hors taxes estimée à 36705€ HT soit 44046€ TTC et propose au Conseil de solliciter le fonds de concours Alès Agglomération, en vue du financement de l'opération.

Le financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Fonds de concours Alès Agglomération : 50% - 18 352,50€
- Fonds propres ou emprunt : 50% 18 352,50€

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire valide cette proposition à l'unanimité.

- **Admission en non valeur pour un montant de 1 610,45€ (loyer 2018-2019 Alès Service à la Personne).**

- **Décision modificative n° 3 - Budget général.**

M. PLANTIER présente la décision modificative.

Il s'agit de revoir les crédits nécessaires suite notamment au détachement d'un agent et aux remplacements de personnels absents, ainsi que diverses opérations de gestion.

- **Vente véhicule Kangoo Renault.**

- **Subvention de fonctionnement au CCAS de St Julien les Rosiers.**

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal de verser la subvention de fonctionnement du CCAS, comme prévu et envisagé dans le budget 2019 principal de la commune, pour 16 163€.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire valide cette proposition à l'unanimité.

- **Avenant n°1 au lot n°5 : Métallerie/ Toile tendue - Marché de travaux de rénovation de l'école primaire Pierre PERRET.**

- **Subvention exceptionnelle à l'association de Chasse « La Diane ».**

- **Motion contre le projet du nouveau réseau de proximité des trésoreries.**

L'intégralité de ces délibérations peuvent être consultées en mairie.

MANIFESTATIONS 2019 - 2020 À VOS AGENDAS !

Invitations

OCT
TO
BRE

Jeudi 31 octobre 2019 Comité des Fêtes Soirée Halloween JB

NO
VEM
BRE

Samedi 2 novembre OMC - Cirque Cour de l'école+EM

Vendredi 8 novembre OMC - Rentrée littéraire EM+HE+SdM

Samedi 9 novembre St Julien en Vadrouille - Soirée soupe EM

Vendredi 15 novembre OMC - Rentrée littéraire EM+HE+M

Samedi 16 novembre OMC - Concert "Éclat de voix" EM

Vendredi 22 novembre Boule de l'Amitié - Assemblée Générale EM+HdS+HE

Vendredi 22 novembre France Palestine JB

Samedi 23 novembre St Julien en Vadrouille - Soirée Membres JB

Dimanche 24 novembre APE - Bourse aux jouets EM

Samedi 30 novembre Comité du Gard de Pétanque - Assemblée Générale .. EM

DÉ
CEM
BRE

Dimanche 1^{er} décembre APE - Bourse aux jouets EM

Dimanche 8 décembre Repas des Aînés EM

Vendredi 13 décembre Médiathèque - Soirée à thème EM+HdS+SdM+HE

Vendredi 13 décembre Foot détente JB

Samedi 14 décembre ASCL Julirunners - Noël JB

Samedi 14 décembre Danse et Sourire - Soirée..... JB

Vendredi 20 décembre Karaté - Pot de l'amitié HE+EM

Lundi 31 décembre Boule de l'amitié - Réveillon EM

Lundi 31 décembre Comité des Fêtes - Réveillon JB

JAN
VIER

Mercredi 8 janvier 2020 OMC - Animations Jeunes EM

Samedi 11 janvier Vœux du Maire et du Conseil municipal EM

Vendredi 24 janvier Le Kiosque - Soirée chorale Église St Julien

FÉV
RIER

Samedi 1^{er} février OMC - "Mets le son Mandela" EM

Vendredi 14 février et

Samedi 15 février OMC - Spectacle "Notre Dame de Paris" EM

Samedi 29 février Soirée Dansante Danse et Sourire EM

MARS

Samedi 14 mars Soirée Dansante Danse et Sourire JB

Samedi 21 mars Course pédestre "La Ronde des deux Saints" EM

Samedi 28 mars Comité des Fêtes - Carnaval JB

Samedi 28 mars Le Kiosque - Soirée Musicale EM

AVRIL

Vendredi 3 avril ASCL - Soirée théâtrale JB

Samedi 4 avril ASCL - Soirée théâtrale JB

Dimanche 5 avril GV - Vide Grenier Parking Espace Mandela

Samedi 11 avril St Julien en Vadrouille - Omelette Pascale EM

Samedi 25 avril APE - Chasse aux œufs Site du Carabiol

MAI

Samedi 9 mai et

Dimanche 10 mai OMC - Exposition sur le thème du Jardin ... EM+Parking

Samedi 16 mai Le Kiosque - "Fête en famille" EM

JUIN

Vendredi 5 juin Karaté : remise des grades EM

Vendredi 12 juin OMC - Soirée Auteurs EM+HdE+SdM

Vendredi 19 juin Le Kiosque - Fête de la musique .. Village ou EM (si pluie)

Samedi 27 juin Kermesse de fin d'année scolaire École Pierre Perret



Réservez votre
dimanche 8
décembre à
l'Espace Mandela

pour venir partager le repas des
Aînés offert par le CCAS.

Retenez cette date pour tous nos habitués et nous souhaitons la bienvenue à toutes celles et ceux qui se joindront à nous pour la première fois. Une animation musicale aura lieu et les danseurs pourront s'en donner à cœur joie dans cette grande salle.

Le CCAS et la municipalité invitent tous les Julirosiens âgées de 69 ans et plus. Pour les couples, si l'un des deux n'a pas 69 ans, il est évidemment invité en qualité de « jeune conjoint » !

Inscription obligatoire en mairie.

Les inscriptions se font en mairie, en retournant l'invitation reçue par courrier d'ici fin novembre.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de se manifester directement en mairie, 04 66 86 00 59.

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 11 janvier 2020
à partir de 18h30
Espace Nelson Mandela

Monsieur le Maire et son conseil municipal présenteront leurs vœux à la population.

Tous les Julirosiens sont invités à cette cérémonie importante qui marque d'une manière conviviale le début de l'année.

LOTOS 2019 - 2020

Dimanche 10 novembre	Loto Solidarité Sénégal	EM
Dimanche 17 novembre	Loto APE	EM
Dimanche 15 décembre	Loto Ensemble et Autrement	EM
Dimanche 12 janvier	Loto Anciens combattants	EM
Dimanche 19 janvier	Loto Saint Julien en vadrouille	EM
Dimanche 9 février	Loto Parti Communiste Français	EM
Dimanche 16 février	Loto A.S. Les Rosiers	EM

Légendes

EM : Espace Mandela - HE : Hall d'Entrée - JB : Jean Biscarat
SdM : Salle de Musique - M : Médiathèque - HdS : Halle des Sports

Commémoration du 11 Novembre

Départ à 9h30
de la place
de La Paix.
Cérémonie
au Monument
aux morts à 10h.



Commission de rédaction, membres de la commission
information : Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic,
Olivier Poudevigne, Virginie Prost, Pascale Gaudiche

Mairie Saint Julien Les Rosiers
376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
mairie-les-rosiers@orange.fr
infos@stjulienlesrosiers@orange.fr
www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
1^{er} et 3^e samedi de chaque mois
hors vacances scolaires
Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00
atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1650 exemplaires
sur papier
certifié PEFC